

COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE
Réunion du Conseil Municipal Jeunes
en date du 15 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 du mois de septembre à 18H15, se sont réunis sous la présidence de Madame Zoé Chollet, Maire junior, pour une séance de Conseil Municipal des Jeunes :

Etaient Présents : CHOLLET Zoé, PIED Baptiste, MARTINEAU Lana, VANHOORICKX Noah, DIARD Emma, BERTRAND Merlin, RIMBAUD Evy, RAYE Kylian, CHEVALIER Noah, Conseillers suppléants assistant à la séance : FAIDY Maël, BLAIRET Lilou-Anne, AIRAULT Inaya, ROULLET Théo, PLUMAIN-MACK Thiméo.

Conseiller suppléant absent et excusé: MARION VOURCH Louis

Conseillers Municipaux et adultes référent assistants à la séance : Céline RIVOLET, Aurélie GAUTIER, Jérôme BOINOT.

I- Vote du règlement intérieur du conseil des jeunes

La Séance a été ouverte sous la présidence de Madame Zoé Chollet, Maire junior, qui a procédé à l'appel.

Mme Aurélie GAUTIER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Tous les conseillers ont lu un ou plusieurs articles du règlement intérieur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le règlement intérieur du Conseil municipal des jeunes.

II- Concours de dessin

Zoé a présenté le concours de dessin en expliquant qu'il sera à destination de tous les enfants scolarisés à l'école Pierre Caillet sur le thème d'Halloween.

Les enfants devront, selon leur âge, dessiner, colorier ou faire des collages d'images et inscrire leur nom, prénom et classe au dos de la feuille.

Les dessins seront récupérés par les maîtresses le lundi 11 octobre.

Puis le mercredi 13 octobre lors de notre réunion commission, le conseil des jeunes choisira son dessin préféré dans chaque niveau.

Enfin, le vendredi 22 octobre dans l'après-midi, le conseil des jeunes remettra les lots à chaque gagnant.

Les conseillers ont choisi que pour les niveaux PS, MS et GS le lot de chaque gagnant sera un livre de coloriages, des feutres et des bonbons et pour les niveaux CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 le lot sera un bon cadeau de 10 euros à l'espace culturel Leclerc et des bonbons.

Ce projet est donc proposé avec un budget maximum de 100 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le concours de dessin.

Aurélie se charge de présenter ce projet lors du conseil adultes du 20 septembre.

III-Questions diverses

Zoé a expliqué que nous avons la possibilité de faire intervenir un ornithologue avec qui nous pourrions organiser une sortie observation des oiseaux, fabrication de nichoir, etc.

La totalité du conseil a approuvé cette information. Aurélie se charge donc de le contacter.

La prochaine réunion sera une réunion de commission développement communal sur les cabanes à livres et elle sera le mercredi 13 octobre à 18H15 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H05.